

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache

Le Pays du Vuache et le Mont-Blanc – Photo Dominique ERNST



AU SOMMAIRE :

- Edito de la Présidente 2
- 17^{ème} rencontre autour des vergers traditionnels du Salève au Vuache 4
- Vers un nouveau PAEC « Salève Vuache Usses » 4
- Histoires d'autrefois au Pays du Vuache 5
- Pays du Vuache d'hier et d'aujourd'hui 7

EDITO DE LA PRESIDENTE

Chères habitantes et chers habitants du Pays du Vuache,

La sécheresse exceptionnelle que nous avons connue cet été a très certainement affecté la flore et la faune de notre territoire et nous seront attentifs, dès le début du printemps 2023, à l'état de santé de nos espaces naturels.

Cette chaleur accablante ne nous a cependant pas freiné dans nos actions, et c'est avec plaisir que je vous présente ici quelques-unes de nos réalisations :



De nouveaux aménagements dans le Pays du Vuache

Au mois de juillet, nos agents techniques sont intervenus sur la crête du Vuache afin de (re) créer des points de vue le long du sentier de Grande Randonnée (GR) du « *Balcon du Léman* ». Ceux-ci ont vu le jour d'une part à Dingy-en-Vuache, au niveau d'un escarpement rocheux situé peu après la cabane des chasseurs, et d'autre part à Chaumont, autour du panneau d'information « *Flore méridionale et Faille du Vuache* » situé au-dessus du village.

Par ailleurs plusieurs panneaux d'information ont été installés :



Un panneau sur la « Gélinotte des bois » (*photo de gauche*) a été posé juste avant l'oratoire de Sainte-Victoire. En plus de présenter cette espèce discrète et fascinante, ce panneau rend hommage à Gilbert Philippe, grand connaisseur du Vuache, disparu il y a quelques années.

Un tout nouveau point d'information a vu le jour sur la propriété du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), située le long de la RD 1206 (Chevrier). Correspondant à l'entrée « ouest » du département, c'est un endroit stratégique pour informer le visiteur et lui donner un aperçu de l'offre touristique du territoire.



Aujourd'hui, je nettoie ma planète !

Notre participation à l'organisation de la cinquième édition du World Clean-Up Day, dénommé localement « *Aujourd'hui, je nettoie ma planète* », le samedi 17 septembre 2022, a permis de mobiliser 120 bénévoles (élus, habitants et jeunes enfants) qui ont ramassé (hélas) pas moins de 20 m³ de déchets incinérables et 10 m³ de ferrailles !

Merci à eux, aux communes participantes et aux partenaires de l'opération : l'association Apollon74, la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc) et la Communauté de Communes du Genevois.



EDITO DE LA PRESIDENTE (SUITE)

Les rencontres animales ... Le jeu de l'amour & du hasard

Créée en 2013 par la Maison du Salève, l'Etat de Genève et le SIV, dans le cadre d'un contrat « Corridors biologiques », cette exposition vient tout juste d'être renouvelée.



Elle se présente sous la forme d'un jeu où les participants se mettent dans la peau d'un animal et doivent parcourir le territoire du genevois franco-suisse pour rejoindre leur âme sœur. Obstacles ou couloirs naturels de déplacement rendront le parcours plus ou moins difficile !

Constituée par huit panneaux d'informations autoportés et un plateau de jeu, l'exposition se veut avant tout pédagogique en rappelant les enjeux des corridors biologiques sur le territoire. Elle présente cinq espèces : le Sanglier, le Lynx, la Chouette Chevêche, le Sonneur à ventre Jaune (petit crapaud) et le Grand Capricorne (coléoptère). Elle offre également un aspect ludique avec son plateau de jeu et son quiz interactif.

L'exposition est mise à disposition gratuitement auprès des communes membres du SIV qui en font la demande (pour les mairies, les écoles, les espaces culturels, etc.). En dehors de ce périmètre, le prêt de l'exposition est fixé à 150 €.

Ce projet a été financé par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Vuache Champagne Genevois » et par la société ATMB.

Parution des Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache

Après une année et demie de travail au sein de notre syndicat, Yasmine Lachenal, chargée de mission « Biodiversité », a réussi à élaborer deux remarquables documents : un « technique » pour les élus du territoire et un « grand public » pour la population et les scolaires. Ceux-ci font la synthèse de la richesse de notre patrimoine naturel et offrent à notre région des outils indispensables pour la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements futurs. Ils participent ainsi à la préservation des espaces naturels du Pays du Vuache, pour ses habitants, pour les territoires voisins et pour les générations à venir.



Les différents ABT ont été distribués aux communes et aux écoles du Pays du Vuache début octobre 2022.

Je tiens ici à remercier très sincèrement Yasmine pour son implication dans ce projet, pour son professionnalisme, pour son autonomie et pour la passion qui l'a animé tout au long de cette mission. Je lui souhaite « bon vent » et espère qu'elle trouvera rapidement un nouvel emploi dans ce domaine.

Sylvie Rinaldi,
Présidente du SIV

17^E RENCONTRE AUTOUR DES VERGERS TRADITIONNELS DU SALEVE AU VUACHE

La 17^{ème} rencontre autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache, manifestation automnale autour des vergers anciens, se déroulera cette année sur la commune de **Vovray-en-Bornes**, le **dimanche 6 novembre 2022** de 10h à 17h, et sera organisée par le Syndicat Mixte du Salève (SMS).



Comme chaque année, vous pourrez découvrir la superbe collection de fruits des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie, participer à des démonstrations de taille et de plantation, fabriquer votre propre jus de pommes (pour les enfants), acheter des produits locaux, vous régaler avec le repas « autour de la pomme », etc.

Ce sera également l'occasion de commander des arbres fruitiers.

Nous vous attendons nombreux !

VERS UN NOUVEAU PAEC « SALEVE VUACHE USSES »

Mais qu'est-ce donc que le PAEC ?

Le **Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC)** est un dispositif qui permet aux agriculteurs de participer activement au maintien et à l'amélioration de la Biodiversité, par des pratiques agricoles adaptées. Il s'agit par exemple de ne plus fertiliser un champ, ou de faucher tardivement une prairie ou encore de préserver une zone humide. En échange, les agriculteurs bénéficient d'aides financières.

Piloté par le SMS, en partenariat avec le SIV, le Syr'Usses (Syndicat de rivière Les Usses) et la Communauté de Communes du Genevois, ce nouveau PAEC « Salève Vuache Usses » concernera 42 communes.



Le dossier de candidature a été déposé le 15 septembre 2022. S'il est retenu par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), une ouverture à la contractualisation des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) sera proposée aux agriculteurs le 15 mai 2023.

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

En 1883, le jour où le cours du Rhône s'est arrêté au pied du Vuache...

Voici une histoire aussi authentique que peu connue. En janvier 1883, un énorme éboulement s'est produit sur le Jura, non loin du fort l'Écluse. Ce glissement de terrain a provoqué un barrage naturel stoppant net le cours du Rhône entre le Crêt d'Eau et le Vuache ! De Bellegarde à Lyon, plus de fleuve durant huit heures, avec la crainte d'un « raz de marée » dévastateur.



La chose peut paraître inimaginable aujourd'hui, mais il fut un jour où le Rhône s'est arrêté de couler, stoppé net dans sa course par un énorme éboulement de terre et de rochers ! Et le plus étonnant dans cette affaire, c'est que ce fleuve de 812 kilomètres de long a cessé sa course à deux pas de chez nous, dans ce défilé de l'Écluse où son lit étroit est naturellement canalisé par les pentes du Crêt d'Eau (Jura) et du Vuache.

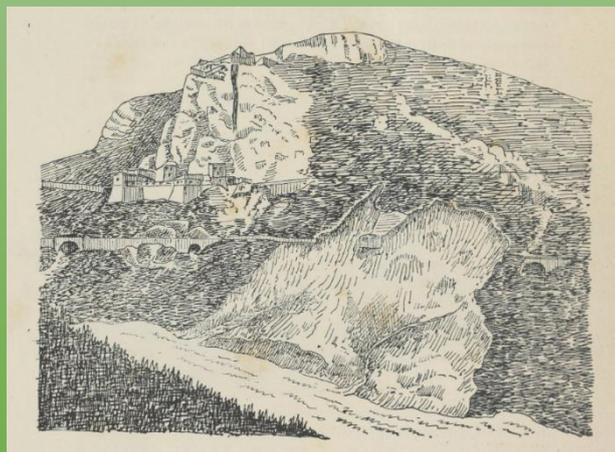
Les pluies incessantes qui tombaient depuis plusieurs semaines et la rivière souterraine de la Bouna, nichée au cœur du Crêt d'Eau, sont à l'origine de cette catastrophe survenue dans la nuit du 2 au 3 janvier 1883. Le glissement de terrain s'est déclenché vers 23 heures, entraînant dans le lit du Rhône la partie de la montagne située en amont du Fort l'Écluse. « L'éboulement emportât au passage 200 mètres de la voie ferrée reliant Lyon à Genève. Les terres meubles, le tunnel du chemin de fer de 45 mètres de long, tout fut entraîné, disloqué et s'effondra dans le fleuve », détaille Charles Lanthéric dans son ouvrage intitulé « le Rhône, histoire d'un fleuve ».

Ci-dessus, une photo exceptionnelle prise en janvier 1883. On y voit la partie du Jura qui est tombée dans le Rhône, arrachant au passage la voie du chemin de fer Lyon-Genève. (Coll. P. Droubay).

Un Rhône asséché à Bellegarde, un lac à Vulbens

Si la catastrophe n'a pas fait de victimes, c'est grâce à deux courageux employés de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM). Le premier, « le vieux gardien de la voie », a couru du côté de Bellegarde pour arrêter avec des pétards un train de marchandises qui allait sombrer dans l'abîme. Quant au second, Jean-Marie Déconfin, il a traversé au péril de sa vie le secteur de l'éboulement pour rejoindre le poste télégraphique de Longeray et donner l'alerte aux gares de Genève et de Bellegarde. S'il assécha le cours du Rhône en aval, ce barrage naturel a aussi créé un important lac artificiel en amont du fleuve, sur le territoire des communes de Collonges (Ain), Chevrier et Vulbens.

Dans ce secteur, la catastrophe naturelle n'a heureusement pas fait de victimes, car l'eau est montée lentement, permettant aux riverains d'évacuer leurs maisons. Mais plus que ce lac provisoire, la grande crainte des autorités était que le barrage cède d'un coup, provoquant une gigantesque vague qui aurait ravagé Bellegarde, Seyssel et toutes les villes en bordure du Rhône. « Dès le matin du 3 janvier 1883, l'annonce d'une rupture du barrage naturel a causé dans les villes riveraines du Rhône située en aval du défilé de l'Écluse une terrible anxiété. À Lyon, des mesures furent immédiatement prises pour faire évacuer les maisons les plus menacées. », relate Le Journal de Genève.



Un dessin du géologue Frédéric Tardy réalisé en janvier 1883, où l'on voit bien la partie de la montagne qui est tombée dans le Rhône (à droite), stoppant durant huit heures le cours du fleuve. (DR)

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE)



LYON. - 18. Pont du Midi sur le Rhône

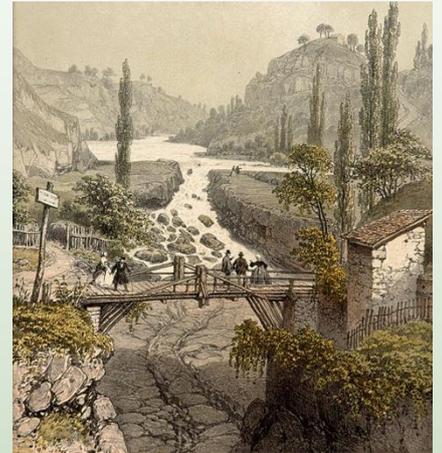
À Lyon, anticipant le risque d'une vague gigantesque qui aurait ravagé les quais du Rhône, les autorités ont fait évacuer les maisons proches du fleuve. (DR)

La crainte d'un raz de marée à Lyon

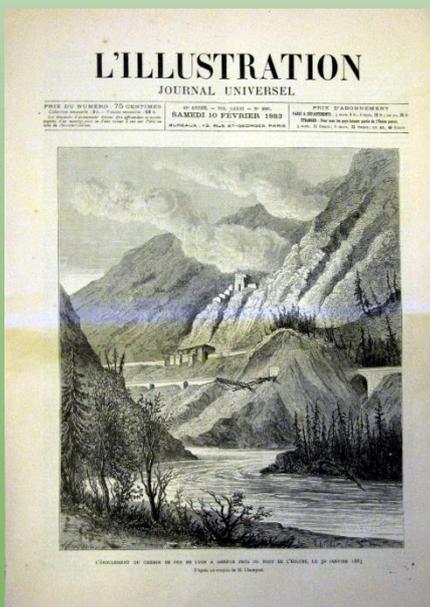
Mais heureusement, le drame attendu n'aura finalement pas lieu. Le barrage naturel s'est en partie disloqué le mercredi 3 janvier, peu après huit heures du matin. « *La catastrophe du haut Rhône n'aura sans doute pas d'influence sur la crue de Lyon, détaille le journal Le Petit Lyonnais dans son édition du 5 janvier. La rupture du barrage formé par l'éboulement à Collonges a donné lieu à une crue foudroyante de rapidité à Bellegarde, Seyssel, Culoz, mais qui s'est affaiblie en s'éloignant de son point de départ.* »

On ne défie pas le Rhône sans risque...

À Bellegarde, profitant du fait que le fleuve était à sec, un homme a fait preuve d'une audace inouïe. Jean-Marie Gay, maréchal-ferrant, a réalisé ce qu'aucun homme n'avait fait avant lui : explorer les pertes du Rhône, ces grottes souterraines où le fleuve, avant la construction du barrage de Génissiat, disparaissait sur une distance de 150 mètres ! Au moyen de cordes, Gay est descendu dans les profondeurs du Rhône asséché. Pénétrant dans le gouffre, il découvrit des cavités énormes, mais ni vestiges, ni ossements, seulement quelques troncs d'arbres à demi broyés. Pendant une heure et demie, il explora ces étranges cavernes, craignant de voir soudain resurgir les flots du Rhône pour l'engloutir à jamais. De retour sur la terre ferme, il narra avec forces détails cette dangereuse excursion souterraine. Ce jour-là, la Camarde n'a pas voulu de lui. Mais ce n'était que partie remise...



Les Pertes du Rhône à Bellegarde, grottes souterraines où, sur une distance de 150 mètres, le fleuve disparaissait sous la roche. Cette curiosité géologique n'est plus visible depuis la mise en eau du barrage de Génissiat, en 1948. (DR)



Évènement de portée nationale, l'éboulement de 1883 a fait la « Une » de nombreux journaux français de l'époque, dont le plus prestigieux d'entre eux, L'Illustration, dans son édition du 10 février 1883. (Coll. DE)

Car sept ans plus tard, le lundi 22 janvier 1890, ce natif de Cruseilles était occupé à creuser un puits dans une propriété de Grésin... non loin du Rhône. Le trou faisait déjà une quinzaine de mètres de profondeur lorsqu'un éboulement se produisit et vint ensevelir le malheureux sous une montagne de terre. L'alerte fut rapidement donnée et les habitants du village qui tentaient de lui porter secours pouvaient entendre les cris désespérés de l'infortuné Gay, protégé au fond du trou par le caisson qui lui servait à remonter la terre avec une chaîne et une poulie. Dans une effroyable course contre la montre, les secouristes ont creusé jour et nuit, sans relâche, pour tenter de sauver le maréchal-ferrant. Mais le mardi 23 janvier, c'est un corps sans vie qu'ils ont retiré des entrailles de la terre. Jean-Marie Gay avait 49 ans.

Dominique ERNST

Ce récit est à retrouver avec d'autres histoires étonnantes dans deux publications : le livre « *Contes et légendes au Pays du Vuache* » (www.pays-du-vuache.fr) et la revue « *les Histoires extraordinaires du Genevois* » (www.lemessager.fr – rubrique « boutique »).

PAYS DU VUACHE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Valleiry doit probablement son nom à « *Valerius Caius* », fils de Titus, officier romain de la seconde légion, qui s'illustra lors de la bataille de Bibracte contre les Helvètes. Cet officier aurait édifié une domus (villa), première maison du futur village central de la commune.

Voici une photo de l'entrée est du village, datant du début du 20^{ème} siècle, et la même aujourd'hui !

